

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du mardi 8 décembre 2015**  
19h30 – 21h00

Présents :	Mme Geneviève Hochstrasser	Présidente	(GH)
	M. André Guex	Représentant communal	(AG)
	M. François Barrat	Représentant civil	(FB)
	M. Philippe Jeanfavre	Représentant civil	(FJ)
	M. Ettore Morelli	Représentant civil	(EM)
	Mme Myriam Malherbe	Parent d'élève	(MM)
	M. Karim Mazouni	Parent d'élève	(KM)
	Mme Véronique Luethi Scepovic	Représentante scolaire	(VL)
	M. Arnaud Aguet	Représentant scolaire	(AA)
	M. Thierry Wolters	Représentant scolaire	(TW)

## Excusés :

Mme Nadège Crausaz	Parent d'élève	(NC)
M. Jacques Marchand	Représentant communal	(JM)

Mme S. Jatton tient le procès-verbal de séance

\*\*\*\*\*

## L'ordre du jour:

- 1) Approbation du PV du 29 septembre 2015
- 2) Présentation de l'orientation professionnelle (OCOSP)
- 3) Communications de la Municipalité
- 4) Communications de la Direction
- 5) Divers et communications individuelles

Mme G. Hochstrasser, présidente, ouvre la séance à 19h30.

L'ordre du jour ne suscitant aucune remarque, il est adopté.

**1. Approbation du PV du 29 septembre 2015**

Aucune remarque n'étant faite concernant ce procès-verbal, il est accepté à l'unanimité.

## 2. Présentation de l'orientation professionnelle (OCOSP)

Cf powerpoint

## 3. Communications de la Municipalité

- 3.1 GH : L'inauguration a rencontré un franc succès. Les animations ont été appréciées par les visiteurs.  
La capsule temporelle a été mise en terre en deux temps, un jour avec les enfants et un jour avec les autorités communales. L'ouverture se fera en novembre 2035. Un compte à rebours journalier est visible sur le site internet de l'école.  
L'assemblée applaudit et félicite le comité d'organisation pour le travail fourni.
- 3.2 Suite aux changements de comité de l'EMML, M. K. Mazouni a été nommé président de l'association. Du fait de la reconnaissance de l'école par la FEM, les professeurs et les élèves bénéficient de conditions avantageuses. 86 enfants sont inscrits et peuvent découvrir 12 instruments.
- 3.3 Bus scolaire : une étude a été demandée à l'externe. Elle a pour but d'analyser l'organisation des transports scolaires, trouver des solutions pour véhiculer les enfants sans augmentation de charges. Suite à une visite du Canton à l'UAPE, l'OAJE semble demander que le trajet Martines- UAPE se fasse en bus scolaire et non à pied, pour des raisons de sécurité.
- 3.4 Le grand Conseil devrait décider mi-décembre la répartition de l'accueil extrascolaire comme suit:
- |             |       |      |            |
|-------------|-------|------|------------|
| 4-8 ans :   | matin | midi | après-midi |
| 8-12 ans :  |       | midi | après-midi |
| 12-15 ans : |       | midi |            |
- A ce jour, l'UAPE est complète certains jours, elle compte 98 places.  
Le C.E. a reçu un courrier et ses flyers de la Fondation Histoires de Parents. C'est un dispositif de soutien à l'action éducative parentale. Cette prestation gratuite est destinée aux familles n'ayant pas de soutien SPJ.

## 4. Communication de la Direction

- 4.1 Le conseil des élèves dirigé par M. A. Planas est mis en place et les délégués ont été nommés. Le conseil des classes 5-6P se fait en classe. Les délégués des classes 7-11<sup>e</sup> se réunissent en plénière.
- 4.2 Deux classes du collège du Grand-Mont sont rénovées. Le tableau noir a laissé la place au tableau blanc multimédia. Un budget doit être voté pour la rénovation des autres classes.
- 4.3 Un cours d'échec a été proposé comme activité extra-scolaire. TW va rencontrer un grand maître susceptible de donner ce cours.
- 4.4 Les horaires scolaires actuels (5p. le matin / 2p. l'après-midi) ne sont pas définitifs. Il serait possible de plancher sur un 4p. le matin et 3p. l'après-midi. TW propose d'en parler lors d'un prochain conseil. Le sondage précédent de l'APE demande que les horaires soient alignés entre les collèges à 3 moments, Le principe ne serait pas remis en cause.

## 5. Divers et communications individuelles

MM remercie la Municipalité pour l'achat et la mise à disposition des tables de ping-pong.

GH remercie les membres pour le travail fourni durant cette année 2015. Le conseil d'établissement actuel fonctionnera jusqu'au 31 décembre 2016, année de changement de législature. La prochaine séance aura lieu le mardi 19 avril à 19h30, salle de travail de la médiathèque.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève la séance à 21h00.

La présidente :

La secrétaire

G. Hochstrasser

S. Jaton